JC2B
Société à Responsabilité Limitée
Capital : 40.096 Euros
Siège social : 4679 route des Grandes Alpes
74430 SAINT JEAN D'AULPS
405 306 242 RCS THONON LES BAINS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 26 MARS 2026

- PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS -

TROISIEME RESOLUTION - Affectation des résultats

L'Assemblée Générale, sur proposition de la gérance, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2025 qui s'élève à 1.141.106,15 Euros et de l'affecter de la manière suivante :

- à titre de dividendes aux associés pleins propriétaires et usufruitiers
  conformément à la doctrine et partie de la jurisprudence
  à concurrence de ..... 1.100.000,00 €

  A savoir :

  - A Monsieur Jean BAUD
    Propriétaire d'une part en pleine propriété
    Et cent six parts en usufruit..... 46.967,28 €

  - A l'indivision de Feu Madame Jeanne BAUD
    Propriétaire d'une part en pleine propriété ..... 438,95 €

  - A Madame Claudine BRAIZE
    Propriétaire de cent trente et une parts en pleine propriété..... 57.502,00 €

  - A Monsieur Alain BRAIZE
    Propriétaire de cent trente parts en pleine propriété..... 57.063,05 €

  - A Madame Catherine COFFY
    Propriétaire de cent trente et une parts en pleine propriété..... 57.502,00 €

  - A Monsieur Thierry COFFY
    Propriétaire de cent trente parts en pleine propriété..... 57.063,05 €

  - A la société CCATGESTION
    Propriétaire de mille huit cent soixante-seize parts
    en pleine propriété ..... 823.463,67 €

  soit un dividende par part de 438,94 €,

- le solde, soit la somme de ..... 41.106,15 €
  au compte « Autres réserves » lequel se trouve porté de
  + 3.848.797,93 € à + 3.889.904,08 €.

Le dividende sera mis en paiement à compter de ce jour.

En outre, il est rappelé :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués supportent dès leur versement un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") au taux actuel de 31,4 %, soit 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu et 18,6 % de prélèvements sociaux,
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 Euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 Euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire de 12,8 % sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

La part de dividendes perçus par le gérant majoritaire, son conjoint ou partenaire pacsé ou leurs enfants mineurs, excédant 10 % du total du capital social, des primes d'émission, et des sommes versées en compte courant, est assujettie aux cotisations d'assurances maladie maternité.

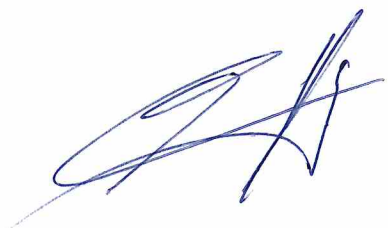
Les dividendes distribués seront soumis au régime fiscal des sociétés mère-fille et ne seront imposables chez la société mère qu'à concurrence de 5% de leur montant.

L'Assemblée Générale reconnaît en outre, conformément aux dispositions de l'article 243 Bis du Code Général des Impôts, qu'au titre des trois précédents exercices, les montants des dividendes mis en distribution se sont élevés respectivement à :

Exercice clos le	**Dividende global**	**Dividende distribué par part**	**Dividende éligible à l'abattement de 40 %**	**Dividende non éligible à l'abattement de 40 %**	**Dividende soumis au prélèvement fiscal forfaitaire**
30.09.2024	1.000.000 €	399,04 €	251.397 €	748.603 €	251.397 €
30.09.2023	800 000 €	319,23 €	201.117 €	598 883 €	201.117 €
30.09.2022	800 000 €	319,23 €	201.117 €	598 883 €	201.117 €

- ADOPTION -
========

Cette résolution a été adoptée dans son intégralité par l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 26 mars 2026.



(1)

BILAN - ACTIF

Pour Copie Conforme
Le Gérant

N° 2050 2025

Désignation de l'entreprise : SARL JC2B - CARREFOUR
Adresse de l'entreprise 4679 Route des Grandes Alpes 74430 ST-JEAN-D'AULPS

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 40530624200018

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 30092025 Net 3	N-1 30092024 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISE * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	6 080	AG 6 080		
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	6 935	AO 6 935		3 265
	Constructions	AP	5 995 926	AQ 5 473 139	522 787	689 169
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	936 236	AS 922 065	14 172	14 834
	Autres immobilisations corporelles	AT	878 256	AU 712 003	166 253	76 685
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		29 221
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH		BI		
	TOTAL (II)	BJ	7 823 433	BK 7 120 222	703 211	813 173
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	21 975	BM	21 975	
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT	1 139 008	BU	1 139 008	1 141 858
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	81 418	BY	81 418	81 833
	Autres créances (3)	BZ	1 086 749	CA	1 086 749	599 011
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	1 563 791	CE	1 563 791	224 675
	Disponibilités	CF	2 289 654	CG	2 289 654	3 663 903
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	79 374	CI	79 374	95 316
	TOTAL (III)	CJ	6 261 969	CK	6 261 969	5 806 597
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	14 085 402	1A 7 120 222	6 965 180	6 619 770

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition** N° 2051 2025

Désignation de l'entreprise : SARL JC2B - CARREFOUR — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 40 096)	DA	40 096	40 096
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	16 104	16 104
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	4 010	4 010
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	3 848 798	3 795 190
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 141 106	1 053 608
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	5 050 114	4 909 008
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 023	919
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	3 700	7 700
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 390 388	1 322 124
	Dettes fiscales et sociales	DY	480 686	354 636
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	39 269	25 383
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	1 915 066	1 710 762
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	6 965 180	6 619 770

RENVOIS

(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 915 066	1 710 762
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

N° 2052 2025

Désignation de l'entreprise : SARL JC2B - CARREFOUR — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	20 929 046	FB		FC	20 929 046	21 114 674
	Production vendue biens*	FD	(136 819)	FE		FF	(136 819)	(147 681)
	Production vendue services*	FG	271 827	FH		FI	271 827	273 003
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	21 064 054	FK		FL	21 064 054	21 239 996
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	180 000	180 000
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ	16 932	17 577
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	21 260 985	21 437 574
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	14 845 038	15 481 734
	Variation de stock (marchandises)*					FT	2 850	(154 669)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	1 014 178	1 038 543
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(5 427)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 587 341	1 541 484
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	193 829	188 040
	Salaires et traitements*					FY	1 573 224	1 504 410
	Charges sociales (10)					FZ	389 840	359 944
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur immo. - dotations aux amortissements*					GA	204 539	183 104
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur immo. - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	8 041	4 970
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	19 813 452	20 147 560
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	1 447 534	1 290 014
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* **(III)**					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* **(IV)**					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	63 903	85 230
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	63 903	85 230
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		777
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU		777
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	63 903	84 454
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	1 511 436	1 374 468

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise : SARL JC2B - CARREFOUR — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		
	4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI		
	Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**	HJ		
	Impôts sur les bénéfices * **(X)**	HK	370 330	320 860
	TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	21 324 888	21 522 804
	TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	20 183 782	20 469 197
	5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)	HN	1 141 106	1 053 608

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

RENVOIS

								Exercice N	Exercice N-1
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme						HO		
(2)	Dont produits de locations immobilières						HY		
	Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)						1G		
(3)	Dont - Crédit bail mobilier *						HP		
	Dont - Crédit bail immobilier						HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)						1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées						1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées						1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)						HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)						RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)						RD		
(9)	Dont transferts de charges						A1		
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5				A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)						A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)						A4	1 810	1 746
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		obligatoires	A9				
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8		dont cotisations Madelin	A7				
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)						HS		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

Cegid Quadra

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ARG
Audit et Révision du Genevois
Société de commissariat aux comptes
Inscrit sur la liste nationale des commissaires aux comptes
Rattachée à la CRCC Dauphiné - Savoie

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

SARL JC2B

Société à Responsabilité Limitée au capital de 40.096 €
4679 route des Grandes Alpes
74430 SAINT JEAN D'AULPS

SIRET: 405 306 242 00018
R.C.S. : THONON LES BAINS B 405 306 242

EXERCICE DU 01/10/2024 AU 30/09/2025

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30/09/2025

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société « JC2B » relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2025, tels qu'ils sont joints au rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er octobre 2024 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de service interdit par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes

3. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous précisons que les principes comptables ont été correctement appliqués et que les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes ainsi que la présentation d'ensemble de ceux-ci n'appellent pas de commentaire particulier de notre part.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

4. VERIFICATIONS DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ASSOCIES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement, prévues à l'article D.441-6 du Code de commerce, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

5. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Gérance.

6. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de Commissaires aux comptes, relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Ville la Grand, le 6 mars 2026

SAINT-ALAUDY Laurent
Commissaire aux comptes

Audit et Révision du Genevois

ANNEXE

DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne.

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels.

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier.

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

SARL JC2B - CARREFOUR
74430 ST-JEAN-D'AULPS

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 30/09/2025 12			Exercice N-1 30/09/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	6 080	6 080				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	6 935	6 935		3 265	3 265-	100.00-
	Constructions	5 995 926	5 473 139	522 787	689 169	166 382-	24.14-
	Installations techniques, matériel et outillage	936 236	922 065	14 172	14 834	662-	4.47-
	Autres immobilisations corporelles	878 256	712 003	166 253	76 685	89 568	116.80
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes				29 221	29 221-	100.00-
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	7 823 433	7 120 222	703 211	813 173	109 962-	13.52-
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements	21 975		21 975		21 975	
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	1 139 008		1 139 008	1 141 858	2 850-	0.25-
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	81 418		81 418	81 833	415-	0.51-
	Autres créances	1 086 749		1 086 749	599 011	487 737	81.42
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	1 563 791		1 563 791	224 675	1 339 116	596.02
	Disponibilités	2 289 654		2 289 654	3 663 903	1 374 250-	37.51-
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	79 374		79 374	95 316	15 942-	16.73-
	Total III	6 261 969		6 261 969	5 806 597	455 372	7.84
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	14 085 402	7 120 222	6 965 180	6 619 770	345 410	5.22

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

Société de Commissaires aux Comptes
ARG
13 Bis, rue des Voirons
74100 Ville la Grand

SARL JC2B - CARREFOUR
74430 ST-JEAN-D'AULPS

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 30/09/2025 12	Exercice N-1 30/09/2024 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 40 096)	40 096	40 096		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	16 104	16 104		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	4 010	4 010		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	3 848 798	3 795 190	53 608	1.41
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	1 141 106	1 053 608	87 499	8.30
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	5 050 114	4 909 008	141 106	2.87
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	1 023	919	104	11.32
	Emprunts et dettes financières diverses	3 700	7 700	4 000-	51.95-
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 390 388	1 322 124	68 265	5.16
	Dettes fiscales et sociales	480 686	354 636	126 050	35.54
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	39 269	25 383	13 886	54.70
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	1 915 066	1 710 762	204 304	11.94
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	6 965 180	6 619 770	345 410	5.22
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1 915 066	1 710 762		

ARG
13 Bis, rue des Voirons
74100 Ville la Grand

SARL JC2B - CARREFOUR
74430 ST-JEAN-D'AULPS

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2025 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	30/09/2024 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	20 929 046		20 929 046	21 114 674	185 629-	0.88-
Production vendue de biens	136 819-		136 819-	147 681-	10 862	7.36
Production vendue de services	271 827		271 827	273 003	1 176-	0.43-
Chiffre d'affaires NET	21 064 054		21 064 054	21 239 996	175 943-	0.83-
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			180 000	180 000	0	0.00
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits			16 932	17 577	646-	3.67-
Total des Produits d'exploitation (I)			21 260 985	21 437 574	176 588-	0.82-
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			14 845 038	15 481 734	636 696-	4.11-
Variation de stock (marchandises)			2 850	154 669-	157 519	101.84
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 014 178	1 038 543	24 366-	2.35-
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			5 427-		5 427-	
Autres achats et charges externes *			1 587 341	1 541 484	45 857	2.97
Impôts, taxes et versements assimilés			193 829	188 040	5 788	3.08
Salaires et traitements			1 573 224	1 504 410	68 813	4.57
Charges sociales			389 840	359 944	29 896	8.31
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			204 539	183 104	21 436	11.71
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			8 041	4 970	3 071	61.78
Total des Charges d'exploitation (II)			19 813 452	20 147 560	334 108-	1.66-
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			1 447 534	1 290 014	157 520	12.21
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

Société de Commissaires aux Comptes AUDITEX REVISION DU GENEVOIS
ARG
13 Bis, rue des Voirons
74100 Ville la Grand

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2025 12	Exercice N-1 30/09/2024 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	63 903	85 230	21 328-	25.02-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	63 903	85 230	21 328-	25.02-
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)		777	777-	100.00-
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI		777	777-	100.00-
2. Résultat financier (V-VI)	63 903	84 454	20 551-	24.33-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	1 511 436	1 374 468	136 969	9.97
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	370 330	320 860	49 470	15.42
Total des produits (I+III+V+VII)	21 324 888	21 522 804	197 916-	0.92-
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	20 183 782	20 469 197	285 415-	1.39-
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	1 141 106	1 053 608	87 499	8.30

Société d'Audit et Révision du Genevois
Commissaires aux Comptes
ARG
13 Bis, rue des Voirons
74100 Ville la Grand

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Dérogations

A l'exception des dérogations suivantes :

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -



ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	6 080		
Terrains	6 935		
Constructions sur sol d'autrui	3 394 304		
Installations générales agencements aménagements des constructions	2 619 554		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 208 458		5 576
Installations générales agencements aménagements divers	762 345		120 667
Matériel de transport	9 473		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	216 410		815
TOTAL	8 217 478		127 058
TOTAL GENERAL	8 223 558		127 058

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			6 080	6 080
Terrains			6 935	6 935
Constructions sur sol d'autrui			3 394 304	3 394 304
Installations générales agencements aménagements constr.		17 932	2 601 622	2 601 622
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		277 798	936 236	936 236
Installations générales agencements aménagements divers		142 622	740 390	740 390
Matériel de transport		9 473		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		79 360	137 865	137 865
TOTAL		527 183	7 817 353	7 817 353
TOTAL GENERAL		527 183	7 823 433	7 823 433

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	6 080			6 080
Terrains	6 929	6		6 935
Constructions sur sol d'autrui	2 844 947	113 417		2 958 364
Installations générales agencements aménagements constr.	2 479 742	52 965	17 932	2 514 776
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 193 624	6 238	277 798	922 065
Installations générales agencements aménagements divers	687 863	29 994	142 622	575 235
Matériel de transport	9 473		9 473	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	214 208	1 920	79 360	136 768
TOTAL	7 436 785	204 539	527 183	7 114 141
TOTAL GENERAL	7 442 865	204 539	527 183	7 120 222

Société d'Audit et Revision du Genevois
ARG
13 Bis, rue des Voirons
74100 Ville la Grand
Société de Commissaires aux Comptes

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Terrains	6				
Constructions sur sol d'autrui	113 417				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	52 965				
Instal.techniques matériel outillage indus.	6 238				
Instal.générales agenc.aménag.divers	29 994				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 920				
TOTAL	204 539				
TOTAL GENERAL	204 539				

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Clients douteux ou litigieux	2 593	2 593	
Autres créances clients	78 825	78 825	
Personnel et comptes rattachés	1 090	1 090	
Taxe sur la valeur ajoutée	63 973	63 973	
Groupe et associés	478 537	478 537	
Débiteurs divers	543 149	543 149	
Charges constatées d'avance	79 374	79 374	
TOTAL	1 247 541	1 247 541	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 023	1 023		
Emprunts et dettes financières divers	3 700	3 700		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 390 388	1 390 388		
Personnel et comptes rattachés	205 122	205 122		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	101 251	101 251		
Impôts sur les bénéfices	8 506	8 506		
Taxe sur la valeur ajoutée	58 101	58 101		
Autres impôts taxes et assimilés	107 705	107 705		
Autres dettes	39 269	39 269		
TOTAL	1 915 066	1 915 066		

Société d'Audit et Revision du Genevois
ARG
13 Bis, rue des Voirons
74100 Ville la Grand
Société de Commissaires aux Comptes

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
BAUD JEAN	16.0000	1			1
IND BAUD JEANNE	16.0000	1			1
COFFY CATHERINE	16.0000	184			184
COFFY THIERRY	16.0000	130			130
BRAIZE CLAUDINE	16.0000	184			184
BRAIZE ALAIN	16.0000	130			130
CCAT GESTION	16.0000	1 876			1 876

PP+US

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

AUDIT ET REVISION DU GENEVOIS
ARG
13 bis rue des Voirons
74100 Ville la Grand
Commissaires aux comptes

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.
Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	3 959
Autres créances	501 161
Disponibilités	12 808
Total	517 928



ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	641
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	214 610
Dettes fiscales et sociales	359 970
Autres dettes	33 558
Total	608 779

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	79 374
Total	79 374

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		458 000
CCM Garantie paiements de factures*	229 000	
CCM Nantissement fonds de commerce*	229 000	
Total (1)		458 000

Engagements reçus



ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Charges et produits sur exercices antérieurs

(PCG Art. 831-2/13)

